

Le Bagotier

AOÛT 2014

Journal Sainte-Hélène-de-Bagot



CET ÉTÉ,
UN MARCHÉ
PUBLIC
CHEZ-VOUS !

Les samedis
de 9 h à 12 h

SAINT-VALÉRIE
1384, rue du Centre
16 AOÛT

SAINT-VALÉRIE
rue du Centre
> 28 JUIN, 26 JUILLET ET 23 AOÛT

SAINTE-MADELEINE
75, rue Saint-Simon
> 5 JUILLET, 2 AOÛT ET 30 AOÛT

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
421, 4^e Avenue
> 12 JUILLET, 9 AOÛT ET 6 SEPTEMBRE

Taxes
30 AOÛT

3^e versement de
Taxes municipales

Sondage
pour réseau
Internet

page 8

BUREAU
MUNICIPAL
FERMÉ

le 1^{er} septembre
pour la Fête
du Travail

DERNIÈRE CHANCE!

PACTE
GARDE-MANGER
du Québec

GRANDE RÉGION DE
SAINT-HYACINTHE
MEMBRE
COMPLICE

Québec

Faire parvenir vos documents à publier
en format Word AVANT le 10 de chaque
mois pour la parution du mois suivant

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) JOH 1MO

www.sainte-helenedebagot.com

Vive l'été!



Laurent-Paul Fafard s'amuse avec son camion en bois près de la pompe à essence chez lui.



Randonnée en bicyclette, les dimanches d'été, 1947.

De gauche à droite : Thérèse Poitras, Jacqueline Trottier, Lucille Poitras, Madeleine Trottier, Rose-Aimée Lanoie, Germaine Picard, Claire Picard et Alice Picard.

Départ de ces demoiselles du 2^{ième} rang en direction du village de Ste-Hélène pour assister à une partie de balle molle sur le terrain aménagé près de la route 9. Fait intéressant, quelques unes ont épousé leur joueur préféré.



A l'ombre du clocher quoi de mieux qu'un lieu de loisir pour les joueurs de tennis ou de croquet. A noter : Impossibilité d'utiliser ce terrain, le premier dimanche de chaque mois, car le Saint-Sacrement était exposé après la « grand-messe » jusqu'à la fin des Vêpres de 19 heures.

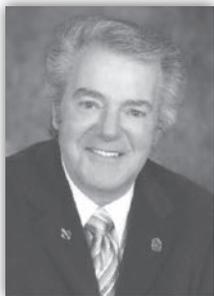


Petite ballade avec le camion de la beurrerie, arrêt sur le pont du 3^{ième} rang. A l'avant Rolland Godin et Pauline Savoie; à l'arrière, Conrad Savoie et Yvonne Godin.



Carole Bédard, Gilles Savoie et Guillaume Bédard avec leur première raquette de tennis sur le terrain des grands-parents Alfred-Bédard et Omérine Lemay.

ADMINISTRATION MUNICIPALE



M. Yves Petit
450 791-2508 Cell. 450 779-1872
Maire
Siège d'office sur tous les comités



M. Michel Brouillard
450 791-2694
Conseiller
Loisirs • Service incendie, schéma de risque • Voirie, environnement et cours d'eau



Mme Louise Forest
450 791-2095
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Régie des déchets • Aqueduc et épuration des eaux • Famille
• Office municipal • Maire suppléant



Mme Hélène Dufault
450 791-2124
Conseillère
Finances, personnel et développement économique
• Bibliothèque et culture
• Patrimoine • Office municipal



M. Stéphan Hébert
450 791-2842
Conseiller
Sécurité civile • Régie des déchets
• Aqueduc et épuration des eaux
• Voirie, environnement et cours d'eau



M. Réjean Rajotte
450 791-2297
Conseiller
Loisirs • Sécurité civile

M. André Lévesque
450 791-2690
Conseiller
Finances, personnel et développement économique
• Service incendie, schéma de risque
• Aqueduc et épuration des eaux

PERSONNEL MUNICIPAL

Véronique Piché
Directrice générale (*Lundi au jeudi*)
dg.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Sylvie Vanasse
Directrice générale adjointe (*Mardi au vendredi*)
adj.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Martine Lupien
Secrétaire-réceptionniste (*Lundi, mardi, jeudi et vendredi*)
mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

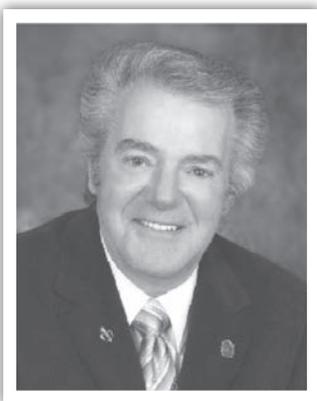
Bertrand Lapierre
Directeur des travaux publics
travauxpublics.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Céline Labrecque
Officier municipal en bâtiment
(*Mardi et vendredi : 10 h à 16 h 30*)
inspecteur.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

David Lebel
Directeur service des incendies

Jézabelle Legendre
Technicienne en loisirs
Bureau situé au centre communautaire
421, 4^e avenue • 450 791-2455 poste 231
loisir.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca
(*Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h à 15 h 30*)
(*Mercredi : 8 h à 10 h*)

379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0 • Téléphone 450 791-2455
Télécopieur 450 791-2550 • Courriel mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca • www.sainte-helenedebagot.com



Mot du **MAIRE**

Les vacances estivales s'achèvent déjà. Ce sera la rentrée scolaire pour les écoliers et un retour au travail pour certains parents. Nous espérons que vous en avez profité.

Ces jeunes élèves sont parfois distraits et excités en début d'année et peuvent oublier les règles de sécurité, même les plus élémentaires. Soyez prudents. Ralentissez en pensant que ce pourrait être votre enfant.

Le camp de jour s'est terminé le 15 août dernier. Cette année, le camp de jour a accueilli 75 jeunes pour une moyenne de 45 par jour. Nous tenons à remercier Jézabelle Legendre, notre technicienne en loisirs ainsi que les monitrices engagées qui ont su mener de main de maître toute la coordination de ce camp de jour. Nous avons eu de bons commentaires et ce fut un grand succès. Merci pour votre beau travail!

Un petit rappel pour les Matinées gourmandes

Le 9 août dernier, il y a eu une très bonne participation. Nous vous souhaitons une autre belle journée pour le 6 septembre prochain. Ce sera la dernière journée des Matinées gourmandes de l'année 2014. Lors de cette journée, il y aura un décompte de participation et selon les résultats, une nouvelle édition pourrait voir le jour à l'été 2015. La participation des visiteurs est donc très importante. Venez profiter de cette belle expérience avec nous.

Nouvel employé

Vous avez peut-être remarqué du nouveau dans votre municipalité ? Laissez-moi vous présenter Philippe Morin qui s'est joint à l'équipe de la voirie au poste d'opérateur en traitement des eaux (potable et usées) et travaux publics en juin dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Remerciement

Le conseil municipal désire remercier Isabelle Belval pour son bon travail au poste d'entretien ménager. Son dévouement a été grandement apprécié! Notez qu'Isabelle restera parmi nous en tant que pompier volontaire. Nous lui souhaitons bonne continuation.

Yves Petit, maire



Mot de la **DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Spectacle camp de jour

FÉLICITATIONS à Jézabelle Legendre (technicienne en loisirs pour la municipalité) et à toute la belle équipe du camp de jour 2014.

Le 13 août dernier avait lieu le spectacle pour souligner la fin du camp de jour 2014. Tous les enfants qui étaient inscrits au camp sont montés sur la scène au centre communautaire pour offrir aux parents et grands-parents un spectacle rythmé et même parfois humoristique.

Étant moi-même un parent utilisateur du camp de jour de la municipalité, j'ai pu constater par l'entremise du spectacle et de la vidéo souvenir, que sourire et plaisir sont les mots pour décrire le camp de jour 2014.

On peut se compter choyer d'avoir un camp de jour dans notre municipalité!

Véronique Piché, directrice générale

BUREAU MUNICIPAL

Adresse: 379, 7^e avenue
Sainte-Hélène-de-Bagot
Québec J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455

Courriel: mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet: www.sainte-helenedebagot.com

Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse: 421, 4^e avenue

Téléphone: 450 791-2455

BIBLIOTHÈQUE

Adresse: 384, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 230

Mercredi 19 h à 21 h
Samedi 9 h 30 à 11 h 30

HORAIRE ESTIVAL

Merc. 19 h à 21 h
Jeudi 19 h à 21 h

HORAIRE HABITUEL (à compter du 3 sept.)

Merc. 19 h à 21 h
Sam. 9 h 30 à 11 h 30

MAISON DES JEUNES

Adresse: 425, 6^e avenue

Téléphone: 450 791-2455, poste 229

Jeudi 18 h 30 à 22 h
Vendredi 18 h 30 à 23 h

FABRIQUE

Adresse: 650, rue Principale

Téléphone: 450 791-2480

ÉCOLE PLEIN SOLEIL

Adresse: 401, 4^e avenue

Téléphone: 450 773-1237

BUREAU DE POSTE DE SAINT-LIBOIRE

Téléphone: 450 793-4188

Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot

Adresse: 655, rue Principale

Téléphone: 450 791-2666

LIENS D'INTÉRÊT

Câble TV: Câblevision

1-800-567-6353
www.cablevision.qc.ca

Service internet

1-866-853-3232
haute vitesse : Xittel
www.xittel.net

Service de téléphone:

Télébec
1-888-835-3232
www.telebec.com

Société Protectrice

des Animaux
819 472-5700
de Drummond (S.P.A.D.)
www.spadrummond.com

CLD Les Maskoutains

450 773-4232
www.cld-lesmaskoutains.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

450 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Écocentres

www.regiedesdechets.qc.ca/
ecocentres_intro.html

Commission Scolaire de St-Hyacinthe

450 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains

450 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté

450 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif

450 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

SEPTEMBRE

 Déchets
  Recyclage
  Organique

D	L	M	M	J	V	S
	1 Bureau municipal : FERMÉ (pour la Fête du Travail)	2 Séance du conseil 19h30	3 Bibliothèque 19h à 21h	4 Maison des jeunes 18h30 à 22h	5 Maison des jeunes 18h30 à 23h	6 RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ST-HYACINTHE Les Matinées gourmandes 9h à 12h Bibliothèque 9h30 à 11h30
7	8	9 R	10 Bibliothèque 19h à 21h	11 Maison des jeunes 18h30 à 22h	12 Maison des jeunes 18h30 à 23h	13 RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ST-JUDE (AM) ACTON VALE (PM) Bibliothèque 9h30 à 11h30
14	15	16 D GROS REBUTS	17 Bibliothèque 19h à 21h	18 Cuisines collectives 9h Maison des jeunes 18h30 à 22h	19 Maison des jeunes 18h30 à 23h	20 Bibliothèque 9h30 à 11h30
21	22	23 R	24 Bibliothèque 19h à 21h	25 Maison des jeunes 18h30 à 22h	26 Maison des jeunes 18h30 à 23h	27 Bibliothèque 9h30 à 11h30
28	29	30	Bibliothèque 19h à 21h	Maison des jeunes 18h30 à 22h	Maison des jeunes 18h30 à 23h	Bibliothèque 9h30 à 11h30

* St-Hyacinthe : devant le stade L.-P. Gaucher de 8h30 à 16h30 * St-Jude : au centre communautaire de 7h30 à 11h30 * Acton Vale : près de l'aréna de 13h30 à 17h30



La municipalité vous informe...

TAXES MUNICIPALES

Le 3^e versement vient à échéance le 30 août 2014

Voici vos options de paiement :

- argent comptant ou chèque à la réception au bureau municipal
- chèque par la poste au 379, 7^e avenue Sainte-Hélène-de-Bagot J0H 1M0
- virement bancaire par le biais de votre institution financière

Pour de plus amples renseignements, communiquez au 450 791-2455 ou mun.ste-helene@mrcmaskoutains.qc.ca

Merci

ATTENTION --- ATTENTION RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous n'avez qu'à déposer vos piles, en passant au bureau municipal, pendant les heures d'ouverture.

Merci de votre collaboration!

Les piles acceptées sont :
AA, AAA, C, D et 9 volts



PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ



Formulaire d'inscription disponible au bureau municipal durant les heures d'ouverture au 379, 7^e avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot

Le virus du Nil est en ville!

À la demande du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire informe la population des risques liés au Virus du Nil occidental (VNO) et des moyens de se protéger des piqûres de moustiques et ainsi prévenir l'infection.



Le virus du Nil occidental est présent au Québec et le risque d'être infecté par ce virus est plus élevé en ville. Il est important de se protéger contre les moustiques, particulièrement tôt le matin et en fin de journée. L'utilisation de chasse-moustiques et le port de vêtements longs de couleur claire sont les mesures de protection les plus efficaces. Pour plus d'informations, consultez le site Internet : <http://sante.gouv.qc.ca>. Voir également les liens suivants :

- Le virus du Nil occidental
- Se protéger des piqûres de moustiques
- Réduire le nombre de moustiques dans son environnement

SONDAGE POUR LES PROPRIÉTAIRES ET LES RÉSIDENTS NON DESSERVIS PAR LE RÉSEAU INTERNET

Nous vous invitons grandement à répondre au sondage ci-joint.

Le but de ce sondage est de sonder les besoins de nos citoyens (citoyennes) concernant l'obtention d'un réseau internet. Plusieurs personnes nous ont montré leur intérêt d'avoir internet à la maison. **Le sondage touche les propriétaires et les résidents du 4^e Rang, des rues Lachapelle, Gilles, Edgar, Brigitte, Nathalie, Lamontagne, Bélanger et du Chemin Brouillard.**

Afin que les données soient comptabilisées, veuillez détacher la feuille du sondage et nous la retourner dûment remplie le plus rapidement possible, soit par la poste ou soit en la déposant dans notre nouvelle boîte aux lettres située au bureau municipal.

Merci de votre collaboration.



NOM _____ PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ CODE POSTAL _____
 TÉLÉPHONE _____ CELLULAIRE _____
 ADRESSE COURRIEL ACTUELLE _____

PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE

FORFAITS **SONDAGE**

Installation du service : 200\$* - Coût Additionnel : 1,00 \$* du Go jusqu'à un maximum du palier supérieur

* Frais de location de l'antenne inclus. TPS et TVQ en sus.

	RÉSIDENTIEL				AFFAIRES	
					HV Base	HV Supérieur
Rendement	Téléchargement depuis le serveur	Jusqu'à 5 Mbps	Jusqu'à 10 Mbps	Jusqu'à 12 Mbps	Jusqu'à 10 Mbps	Jusqu'à 15 Mbps
	Téléchargement vers le serveur	Jusqu'à 1 Mbps	Jusqu'à 1 Mbps	Jusqu'à 1,5 Mbps	Jusqu'à 1,5 Mbps	Jusqu'à 1,5 Mbps
	Transfert de données par mois	40 Go	80 Go	120 Go	100 Go	120 Go
Courriel	Adresses de courriel incluses	5	5	5	5	10
Autres	Espace d'hébergement	20 Mo	20 Mo	20 Mo	40 Mo	60 Mo
	Adresse IP fixe	non	non	oui	oui	oui
	Services de sécurité	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
TARIFS		43,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>	53,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>	81,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>	69,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>	104,95 \$/mois* <i>(sans engagement)</i>

Téléphonie

25,00 \$ /mois*

Frais de portabilité

35,00 \$*

No de téléphone à porter _____

Option ROUTEUR

59,95\$*

ATTENTION CE FORMULAIRE EST ENVOYÉ DANS LE BUT DE FAIRE UN SONDAGE CONCERNANT L'INTÉRÊT POUR L'INTERNET HAUTE VITESSE DANS VOTRE RÉGION

450-250-2480
 www.rimaskoutain.com
Formulaire de PRÉ-ABONNEMENT

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIR AUTOMNE 2014

ENTRAÎNEMENT PAR INTERVALLES

L'entraînement par intervalles sous forme de TABATA consiste à exécuter huit mouvements qui sont répétés 8 fois pendant 20 secondes. Cette formule est excellente pour une remise en forme, pour la maintenir et l'améliorer. Vous devez apporter un tapis de sol et un élastique.

HORAIRE

LUNDI : 17 h 30 à 18 h 30 : 22 places disponibles

Coût : 82,50 \$ /11 SEMAINES

Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4^e avenue)

MERCREDI : 17 h 30 à 18 h 30 : 22 places disponibles

Coût : 82,50 \$ / 11 SEMAINES

Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4^e avenue)

**Session débutant la semaine du 8 septembre et se terminant la semaine du 1^{er} décembre (pas de cours la semaine du 29 septembre et du 10 novembre).

Pour information et inscription : Véronique Laramée 579 245-0289

LIGUE DE BADMINTON POUR ADULTE

Les lundis soirs pour débutants et les jeudis soirs pour les plus compétitifs. La ligue débutera le lundi 8 septembre et le jeudi 11 septembre à partir de 18 h 30. Il y aura deux sessions soit de septembre à décembre et de janvier à mai.

Coût: 40 \$ / session (Résident)

50\$/ session (Non-Résident)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : Jézabelle Legendre 450 791-2455, poste 231

*** NOUVEAU * NOUVEAU * NOUVEAU ***

COURS D'ÉVEIL AU KARATÉ (4 à 6 ans)

L'objectif du cours est de développer chez l'enfant de 4 à 6 ans les habiletés motrices de base pour qu'il puisse apprendre plus aisément les habiletés sportives reliées au karaté. Sous forme de jeux et de défis, l'équilibre, la concentration, la coordination et la discipline seront travaillés. La session débutera le dimanche 5 octobre 2014 jusqu'au dimanche 14 décembre 2014 au centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4^e avenue).

HORAIRE

DIMANCHE : 9 h à 9 h 45
Coût : 75\$

**Pour information et inscription :
Jézabelle Legendre au 450 230-2092 INSCRIPTION OBLIGATOIRE!**

KARATÉ SHOTOKAN (6 ans et plus)

La pratique du karaté est une bonne façon d'acquérir de la discipline, des habiletés et des aptitudes sportives. Des cours pour enfants et adultes sont offerts. La session débutera le jeudi 2 octobre jusqu'au jeudi 18 décembre 2014 au centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4^e avenue).

HORAIRE

JEUDI : 18 h à 19 h (1 h: 95 \$)
19 h à 20 h 30 (1 h 30: 125\$) (Adultes et ceintures avancées seulement)

**Pour information : Jézabelle Legendre 450 230-2092
(pour les nouveaux élèves, veuillez porter des vêtements sportifs.)**

**Pour inscription : Présentez-vous directement
au centre communautaire le jeudi 2 octobre 2014.**

LES CUISINES COLLECTIVES DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

C'est dans un environnement très agréable que plusieurs petits plats sont cuisinés. Ce coup de pouce offert aux personnes ayant un faible à moyen revenu est toujours apprécié.

Les prochaines cuisines collectives auront lieu les jeudis 18 septembre et 16 octobre à partir 9 h au centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Pour plus d'informations sur ces cuisines collectives, communiquez avec Jézabelle Legendre au 450 791-2455, poste 231. Inscription obligatoire!

Inscription obligatoire!

COURS DE YOGA DÉTENTE ET DYNAMIQUE (12 ans et plus)

Une séance de yoga par semaine est un beau complément pour la pratique de tous les autres sports en apportant un équilibre physique et mental. Les deux types de yoga aident à éliminer les blocages et tensions corporelles de façon progressive. Vous devez porter un tapis de yoga et des vêtements confortables qui restent bien en place.

HORAIRE

MARDI : 18 h à 19 h 15 : YOGA DÉTENTE : Yoga où l'on allie détente, respirations et postures pour se ressourcer et se recentrer de façon douce.

Coût : 140\$/14 cours

Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4^e avenue)

MARDI : 19 h 30 à 20 h 45 : YOGA DYNAMIQUE : Yoga où l'on allie force, souplesse pour maintenir et se remettre en forme, se ressourcer et se recentrer de façon plus active.

Coût : 140\$/14 cours

Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4^e avenue)

INSCRIPTION SUR PLACE

** Session débutant le mardi 9 septembre au mardi 9 décembre inclusivement.

**POUR CHOISIR LE BON YOGA POUR VOTRE TYPE D'ÉNERGIE :
VENEZ FAIRE L'ESSAI D'UN COURS GRATUIT (NON INCLUS DANS LA SESSION)**

Yoga détente : Mardi 2 septembre 2014 de 18 h à 19 h 15

Yoga dynamique : Mardi 2 septembre 2014 19 h 30 à 20 h 45

POUR INFORMATION : CELLULAIRE : 819 471-2418 ou RÉSIDENCE : 819 479-0190

ENSEIGNANTE : JULIE BLANCHETTE

AUSSI OFFERT : COURS PRIVÉS ET EN ENTREPRISE.

COURS DE DANSE EN LIGNE

En collaboration avec les loisirs et la FADOQ Sainte-Hélène

HORAIRE

Mercredi : 18 h 30 à 19 h 30 (Débutant)

19 h 30 à 20 h 30 (Débutant 2 ainsi qu'intermédiaire)

Coût : 6\$/cours

Centre communautaire de Sainte-Hélène-de-Bagot (421, 4^e avenue)

INSCRIPTION AVANT LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2014

Professeur : Monsieur Denis Berthiaume

Information : Jocelyne Jodoin : 450 791-0105,

Jézabelle Legendre : 450 791-2455 poste 231 ou Gisèle Laliberté : 450 791-0304

RONDE ENFANTINE 2014-2015

La Ronde enfantine est un ensemble d'activités favorisant l'éveil des enfants pour la maternelle. La session débutera la semaine du 22 septembre 2014.

HORAIRE POUR LES 3 ANS

MERCREDI : 9 h 15 à 11 h 15
Coût : 75\$/session de 12 semaines

HORAIRE POUR LES 4 ANS

MARDI : 9 h 15 à 11 h 15
MERCREDI : 12 h 45 à 14 h 45
Coût : 140\$/2 cours /session de 12 semaines

INSCRIPTION: Au centre communautaire, le samedi 13 septembre de 9 h à 12 h.
*Places limitées. *AUCUN REMBOURSEMENT.

Pour plus d'information: Karen Laflamme, éducatrice 450 791-2782

NOUVEAU

STUDIO DE DANSE
HIPNOZE

UN LOCAL OUVRE
SES PORTES
CHEZ VOUS

CRÉATIF DEPUIS 2004
10 ANS

HORAIRE
LUNDI/ 17h15: 4-6 ANS
18h: 7-9 ANS
19h 10-12 ANS
JEUDI/ 18h: 4-6 ANS

10 SEMAINES DE COURS
4-6 ANS **125 \$***
7-12 ANS **140 \$***

INSCRIPTION
5 SEPTEMBRE
DE 17H-19H
AU LOISIR DE ST-HÉLÈNE

* COSTUMES ET PARTICIPATION AU SPECTACLE DU STUDIO DE DANSE INCLUS

RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE OU EMAIL REQUISE: 450 252-5299 / www.STUDIOHIPNOZE.com

MAISON DES JEUNES 12 À 17 ANS

HORAIRE (DÉBUT: VENDREDI 12 SEPTEMBRE)

JEUDI: 18 h 30 à 22 h à l'OTJ

VENDREDI: 18 h 30 à 23 h à l'OTJ

NOUVEAU

Les vendredis sportifs (19 h à 20 h 30) :
Badminton - basketball - escalade - volleyball, etc.

**Viens faire du sport et activités organisées
au centre communautaire.**

**S.V.P. Viens donner tes idées le
vendredi 12 septembre à 19 h au centre.**



LE COMITÉ DES LOISIRS RESTAURE LE TERRAIN DE BASEBALL

À la mi-juillet, le Comité des loisirs a investi dans le terrain de baseball. La partie du « diamond » est maintenant composée de sable et de matériaux adéquats pour la pratique de ce sport.

En 2012, une équipe de baseball jeunesse a vu le jour. Depuis, une douzaine de jeunes âgés entre 7 et 12 ans apprennent les rudiments du baseball. Le Comité des loisirs aimerait que ce sport se pratique à nouveau. Tôt l'année prochaine, il serait fort intéressant qu'une ligue s'organise. Le Comité est donc à la recherche d'une ou d'un responsable pour démarrer la ligue avec la coordonnatrice des loisirs.

D'ici là, allez profiter de cette infrastructure. Vous verrez que le goût d'y jouer vous reprendra!

Pour toutes suggestions et intérêt : Jézabelle Legendre au 450 791-2455, poste 231.

Les organismes en action

BIBLIO

Bibliothèque municipale de
Sainte-Hélène-de-Bagot
450 791-2455 poste 230

L'été déjà bien entamé, la fin des vacances remplies de souvenirs en bonne compagnie, le début d'une nouvelle année scolaire, les sessions de baignade, le camping, les épluchettes amicales ou familiales, tous ces moments sont des parcelles de bonheur dans nos vies...

Juste dans le but de poursuivre sur cette lancée des petits plaisirs, voici quelques suggestions de lectures :

- Ici et maintenant d'Ann Brashares (jeunes adultes);
- Six ans déjà de Harlan Coben (suspense);
- Honneur et disgrâce (tome 7 – Série Fanette) de Suzanne Aubry (historique);
- Le bleu de tes yeux de Mary Higgins Clark (suspense);
- Les 4 grâces de Patricia Gaffney;
- Un printemps ardent (tome 1) et Un été décadent (tome 2) de Rosette Laberge (historique);
- La vie en mieux d'Anna Gavaldà;
- 1940-1976 (tome 3) de la série Gaby Bernier de Pauline Gill (historique);
- Tome 12 de la série jeunesse Luna d'Élodie Tirel (jeunesse).

MERCI DE PRENDRE NOTE QUE LA BIBLIOTHÈQUE SERA OUVERTE LE MERCREDI 27 AOÛT ET JEUDI 28 AOÛT DE 19H À 21H POUR LA DERNIÈRE FOIS DE L'HORAIRE ESTIVAL.

PAR LA SUITE, RETOUR À L'HORAIRE HABITUEL SOIT LE MERCREDI À 19H À 21H ET LE SAMEDI DE 9H30 À 11H30 ET CE À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE 2014.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles adultes ! (3 rotation par année et de garde durant nos heures d'ouvertures) Si vous êtes intéressés, veuillez laisser vos noms et coordonnées soit en personne ou par téléphone aux (450) 791-2455 poste 230. La responsable communiquera avec vous et ce avec plaisir .

Bonne lecture, L'équipe de la bibliothèque



Sainte-Hélène-de-Bagot

ANNIVERSAIRES • mois de septembre



02	Monsieur Benoît Francoeur	14	Monsieur Marcel Haine
05	Monsieur Laurent Larivière	22	Madame Bélanger Jacqueline
06	Madame Jocelyne Lanoie	29	Madame Florianne Belval
07	Monsieur René Tessier	29	Madame Nicole Fournier
11	Madame Diane Roy		



Jocelyne Jodoin,
présidente
450 791-0105

Nous débuterons notre souper du 3^{ème} mardi du mois, le mardi 16 Septembre et nous soulignerons les fêtes des mois de Juin, Juillet, Août et Septembre.



Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers »

Upton
St-Valérien-de-Milton
St-Liboire

Invitation à la prochaine conférence de la Société d'horticulture et d'écologie « Les Trois Clochers » le lundi 22 septembre 2014 à 19 h 30 à la salle des Chevaliers de Colomb au 1655, Rang St-Édouard à St-Liboire.

CONFÉRENCIER : GILLES LACROIX QUI NOUS ENTRETIENDRA SUR :

« LES MANGEOIRES D'OISEAUX »



M'étant toujours intéressé aux oiseaux, j'ai alors axé mes temps libres à étudier leurs comportements, à développer divers prototypes de mangeoires et nichoirs et à créer un environnement pour les attirer dans notre jardin. Éprouvant plusieurs problèmes aux mangeoires et nichoirs, j'ai développé plusieurs trucs tout à fait inédits pour les résoudre. C'est ainsi que j'ai élaboré une façon bien particulière de nourrir et attirer les oiseaux chez moi.

Au fil de ces années, un jardin d'oiseaux de quatre acres a été aménagé avec au-delà de cent espèces d'arbres, arbustes et plantes pour attirer les oiseaux et leur créer un milieu propice à la nidification.

Notre jardin a été l'objet de quelques reportages dans la revue Québec-Oiseaux.

Soyez présent à toutes les conférences, remplissez le coupon de l'appréciation de la conférence chaque mois, et participez au tirage trimestriel d'un beau prix d'une valeur minimale de 150 \$.

Bienvenue à tous avec vos amis.

Gilles Paradis, Président de la SHELTC, appuyé des membres du Conseil d'administration 2014-2015.
Pour informations : Tél. : 450-793-4272 • sheltc@fsheq.net • www.sheltc.fsheq.org



La Coopérative demeure en fonction et, dans le cours de la recherche d'un médecin, nous poursuivons actuellement nos démarches auprès de plusieurs organismes.

Chaque semaine, une présence au bureau est assurée durant quelques heures.

Vous pouvez nous laisser un message dans notre boîte vocale et nous vous contacterons dans les plus brefs délais possibles.

Veuillez noter que nous offrons actuellement les services de soins de pieds, de prises de sang ainsi que certains suivis, tels la prise de tension artérielle, etc... Contactez-nous pour prendre un rendez-vous.

**Nos bureaux sont situés au 54, rue Saint-Patrice, local 104 à Saint-Liboire.
Tél. : 450-793-4414, télécopieur : 450-793-2615**



Nouvelles de notre paroisse

Communauté Chrétienne de Sainte-Hélène-de-Bagot

Bureau de la paroisse

650, Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc, JOH 1M0

Ouvert tous les mercredis de 9 h à 11 h 30.

Vous pouvez nous rejoindre en tout temps par boîte vocale : ☎ 450 791-2480

Attention – Attention

Depuis quelques mois, le bureau de la fabrique est situé à l'église. Veuillez vous assurer de laisser les correspondances au bon endroit.

Merci de votre collaboration!

Location de Salle

Pour tout genre d'occasion, nous louons la salle au sous-sol de l'église. La capacité est de 60 personnes. Cuisinette avec frigidaire, cuisinière et micro-onde.

Information: François Lapierre 450 791-2912

CAMPAGNE DE LA DÎME 2014

Fin août marque la fin des vacances, la rentrée scolaire et le début de la CAMPAGNE DE LA DÎME.

Les trois paliers de gouvernement, fédéral, provincial et municipal obligent les citoyens à payer des impôts et des taxes. Pour les paroisses, c'est la DÎME.

ET ÇA NE DATE PAS D'HIER... On en fait mention dans la Bible comme d'un don fait au Temple pour l'entretien des prêtres et des lévites. La dîme était prélevée au dixième des récoltes sur le blé, le vin et l'huile.

(Des références à la dîme dans le Nouveau Testament peuvent être trouvées dans l'Évangile selon Mathieu, l'Évangile de Luc et le livre d'Hébreux.)

Feuillet Paroissial

Pour vous tenir informés de la vie de notre communauté procurez-vous le feuillet paroissial déposé chaque semaine à la Caisse Populaire / la Coop / l'épicerie Alimentation Famille Croteau.

Communion aux malades

Les personnes qui seraient retenues à la maison et qui aimeraient recevoir la communion à domicile peuvent contacter Micheline Lemonde au 450 791-2436.

HORAIRE DES MESSES DOMINICALES À SAINTE-HÉLÈNE:

Samedi 16h30

Sauf : Dimanche le 31 août, la Messe de l'Unité des Semeurs est à 10h à Sainte-Hélène

AUJOURD'HUI, elle est fixée par décret de l'évêque à 50\$ PAR PERSONNE MAJEURE ET ACTIVE. C'est le taux de base.

Cependant... Il est à noter que tout don ou contribution est **ACCEPTÉ** et **IMPORTANT**.

La dîme constitue la principale source de revenu d'une paroisse.

Les profits de la dîme servent exclusivement à défrayer les coûts relatifs à la vie de notre paroisse.

- **LE CHAUFFAGE ET L'ENTRETIEN** (le poste de dépenses le plus coûteux)
- **LES SALAIRES** des prêtres, agents(es) de pastorale, animateur de communauté, secrétaire
- **LE MATÉRIEL** de bureau, d'enseignement des catéchèses, de la liturgie
- **L'ASSURANCE-INCENDIE** et la **CENTRALE D'ALARME**

Nouvelles de notre paroisse



Communauté Chrétienne de Sainte-Hélène-de-Bagot

LES RÉALISATIONS 2013-14

- Nécessité de changer 2 réservoirs de fuel et de remplacer une fournaise
- Installation d'un système de régulation des fournaises qui optimise la combustion afin de maximiser le rendement énergétique.

LES PROJETS

RAMPE D'ACCÈS POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Le projet d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite est toujours à l'ordre du jour. Elle se fera en même temps que les travaux de réfection du parvis de l'église. Si l'état des finances le permet cette rénovation devrait être réalisée en 2015-16.

CHAUFFAGE AU GAZ NATUREL ???

Toujours par souci d'économie, une étude de faisabilité et de rentabilité sera commandée dans les prochains mois afin de comparer le rendement et les coûts du système de chauffage actuel par rapport à un système au gaz naturel. C'est à suivre...

• LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA FABRIQUE

- Jacques Beaudry, Cyril Belval, Denis Bisailon,
- Christian Couet-Lannes, Fernand Laferrière,
- Suzanne Lépine et Yolande Jeanson , invitent
- chacun et chacune d'entre vous à donner...
- **Seulement sa part à la CAMPAGNE DE LA DÎME 2014**

• **POUR 1- Continuer à s'offrir des services de pastorale et religieux de qualité.**

• **2- Conserver notre riche patrimoine historique et religieux.**

• **Et ce, LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE...**

• **Vous allez recevoir par la poste dans les prochaines semaines l'information et les formulaires qui vous permettront de faire votre part...**

• *Merci de faire*
• *seulement ta part !*



Cercle de Fermières Upton

En septembre, il fait bon être tout le jour dans la campagne

Le mois de septembre est de retour et avec la rentrée les activités du Cercle de Fermières reprennent.

A G E N D A D E S A C T I V I T É S

- À la Salle Communautaire (885 rue Lanoie, Upton), le mercredi 10 septembre, aura lieu à 19h30 la première assemblée mensuelle de l'année. Venez nous rencontrer et découvrir une association dynamique. Les CFQ fêteront en 2015 leur 100^{ème} anniversaire, tant qu'à nous ce sera notre 93^{ème}.
- **EXPOSITION ANNUELLE** : Le dimanche 28 septembre à la Salle Communautaire se tiendra l'exposition annuelle. Les heures de visites sont de 10 h 00 à 15 h 30. En plus d'admirer la créativité et l'habileté de nos membres, plusieurs activités vous attendent. Cette année, le tirage vous offre une courtepointe, un sac de magasinage et un ensemble de napperons tissés.

Des billets vous seront offerts sur place et le tirage aura lieu en fin de journée.
On vous attend en grand nombre.

BEUCOUP DE PLAISIR EN PERSPECTIVE!

Inscriptions ou informations: ➤ Michèle Fréchette: 450 549-4813 ➤ Josée Phaneuf: 450 549-4045

Votre Santé, autrement!

Dr. David Carignan, chiropraticien D.C.

1275, rue Blanchet

Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 774.3060

Courriel : dr.david.chiro@hotmail.com

www.chiro-clinique.com

Plusieurs croient que leur colonne vertébrale doit être la plus droite possible. Ce n'est cependant pas tout à fait exact. Effectivement, lorsque l'on regarde une personne de face ou de dos, sa colonne devrait être sensiblement droite. Par contre, vue de côté, une personne devrait présenter 3 courbes dans sa colonne vertébrale. On appelle lordose le fait de "creuser" au niveau de la colonne vertébrale. Ainsi, chacun est censé avoir une lordose au niveau du cou (lordose cervicale), et une autre au niveau du bas du dos (lordose lombaire). On retrouve également le phénomène inverse; une "bosse", une proéminence au niveau du milieu du dos. C'est la cyphose thoracique. Ces 3 courbes possèdent une

amplitude idéale et normale. Elles donnent de la force à votre dos, au même titre que la courbe d'un arc lui donne de la vigueur. Il est important de saisir que d'avoir une trop grande amplitude de ces courbes (hyperlordose/hypercyphose) peut s'avérer un problème esthétique et biomécanique, tout comme le fait d'avoir une trop faible amplitude de ces courbes (hypolordose/hypocyphose).

Lorsque l'on retrouve une déviation marquée dans l'autre plan (lorsque l'on observe la personne de face ou de dos), on parle de scoliose. La déviation a une composante en translation (déplacement latéral des vertèbres), et en rotation. Le diagnostic est établi de façon définitive par l'examen radiologique, mais certains signes cliniques et tests orthopédiques vont généralement mener le professionnel à refaire ledit examen radiologique. Lorsque la scoliose est assez prononcée, on remarquera une épaule plus haute que l'autre ou même une omoplate qui semble décollée des côtes.

La majorité des scolioses sont dites idiopathiques, c'est-à-dire que la cause est non-identifiable. Les autres scolioses peuvent être causées par des anomalies congénitales ou des conditions neuromusculaires.

Plusieurs facteurs sont pris en compte lors de la prise en charge d'une personne présentant une scoliose idiopathique. L'âge et le sexe de la personne, ainsi que l'amplitude (le degré) de la scoliose ont une importance majeure. Ainsi, le risque de progression d'une scoliose idiopathique chez une jeune fille de 12 ans n'ayant pas eu ses premières règles est généralement plus grand que celui d'un jeune garçon de 15 ans qui ne présente qu'une légère déviation de la colonne. C'est là une raison de plus d'emmener vos enfants à consulter un professionnel tel votre chiropraticien de manière préventive. L'identification d'une scoliose tôt plutôt que tard peut changer une vie!

Dr. David Carignan,
chiropraticien D.C.



La **Sûreté**
du Québec
vous informe



MRC des Maskoutains
Un monde à votre mesure

Campagne de prévention « Bon pied bon œil »

La campagne de prévention « Bon pied bon œil » vise à promouvoir le respect des règles de circulation tout en insistant sur la vigilance et la courtoisie dans les déplacements à pied ou au volant d'un véhicule. Elle s'organise en deux volets : une période de sensibilisation auprès des piétons et des conducteurs pour promouvoir les bons comportements à adopter entre eux, suivie d'une période de contrôle au cours de laquelle les policiers voient à ce que tous respectent les règles de circulation.

AU PASSAGE, ON SE FAIT DE L'ŒIL !

Le slogan de l'opération, « Au passage, on se fait de l'œil ! », invite les piétons et les conducteurs à établir un contact visuel. En respectant cette consigne de sécurité, le piéton s'assure qu'il a bien été vu par le conducteur avant de traverser. Un geste de la main de la part du conducteur pour signaler au piéton de traverser est une bonne façon d'éviter un accident.

Encore cette année, il y aura deux phases aux opérations policières, soit une période de sensibilisation où les policiers seront présents aux passages pour piétons et aux intersections ciblées en raison d'une circulation dense, tant des piétons que des automobilistes. Des feuillets préventifs de l'opération « Bon pied, bon œil » seront remis aux usagers du réseau routier les invitant à adopter un comportement sécuritaire et respectueux.

La deuxième phase sera répressive, c'est-à-dire qu'il y aura des contrôles routiers où les policiers surveilleront les comportements des conducteurs et des piétons sur différents sites et ils interpellent les usagers ne respectant pas la réglementation. Des constats d'infraction seront alors émis.

Voici un rappel des conseils de sécurité lors de vos déplacements à pied ou au volant d'un véhicule routier :

AUX PIÉTONS :

- Circulez sur le trottoir et, s'il n'y en a pas, marchez au bord de la chaussée, face à la circulation.
- Traversez aux intersections.
- Respectez la signalisation.
- Évitez de traverser entre deux véhicules stationnés.

AUX CONDUCTEURS :

- Immobilisez votre véhicule avant la ligne d'arrêt.
- Respectez la signalisation aux intersections.
- Au passage pour piétons, immobilisez votre véhicule pour permettre aux piétons de traverser.
- Faites un geste de la main aux piétons pour leur signaler de traverser.



Sûreté du Québec MRC des Maskoutains (En cas d'urgence, composez 310-4141 (*4141 cellulaire) ou le 9-1-1
925, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe (Qc) J2S 3C4 Tél. : (450) 778-8500 Téléc. (450) 778-8640
courriel : poste.mrc.maskoutains@surete.qc.ca
Internet : www.sq.gouv.qc.ca



COLLECTE DE GROS REBUTS

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT 16 SEPTEMBRE 2014

municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot désire informer sa population que la collecte printanière de gros rebuts aura lieu le **mardi 16 septembre** prochain dans la municipalité.

Il suffit de les mettre à **compter de 7h le matin** à l'endroit où sont habituellement déposées vos ordures ménagères. Les gros rebuts doivent être déposés de **façon ordonnée** en bordure de la rue.

RÉSIDUS ACCEPTÉS :

Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles (table, chaise, bureau, lit, matelas, sommier, etc.), chauffe-eau, bain, douche, évier, lavabo, toilette, téléviseur, micro-ondes, appareils électroniques, sofa, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attaché), arbre de Noël (artificiel), meubles de jardin, jouets d'enfants, équipement sportif (filet de hockey, panier de basket, banc et vélo exerciceur, etc.).

Il est recommandé que les matelas et sommiers soient placés dans un sac avant de les déposer à l'endroit du ramassage. Ce sac doit être convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

RÉSIDUS NON ACCEPTÉS :

Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, pièces de véhicules automobiles, tondeuse à gazon, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôtures, etc.), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, **déchets, matières organiques ou matières recyclables déposés en vrac, dans des sacs ou dans des boîtes.**

LES GROS REBUTS DÉPOSÉS DANS DES REMORQUES, CAMIONS OU AUTRES NE SONT PAS RAMASSÉS.

Pour tout renseignement, veuillez contacter votre bureau municipal.

COLLECTE SÉLECTIVE Améliorons nos méthodes de tri !

Saint-Hyacinthe, le 8 août 2014 – Les citoyens des municipalités membres de la Régie participent en grand nombre à la collecte sélective et la Régie est fière de souligner cette excellente contribution environnementale. Par ailleurs, nous pouvons tous améliorer nos méthodes de tri des matières recyclables afin de faciliter la gestion de celles-ci, au centre de tri. Voici quelques trucs qui pourront permettre d'améliorer la gestion des matières recyclables :

- Accumuler les sacs de plastique et les déposer dans un seul sac afin d'en faire une boule. On peut ainsi éviter que les sacs s'envolent lorsque le bac est vidé dans le camion. D'autre part, le centre de tri récupère plus de 25 tonnes de sacs par mois! Le fait de ramasser un sac contenant 50 sacs facilitera la manutention par les employés attitrés à cette tâche.
- Rincer les contenants de verre, de métal et de plastique. Un contenant, avec des restes de nourriture, peut passer 2 semaines dans le bac de récupération avant d'être livré au centre de tri où il sera trié au cours des jours suivants. Les mauvaises odeurs auront malheureusement le temps de s'installer et les résidus de nourriture pourront également contaminer les autres matières recyclables, notamment le papier, réduisant du même coup l'effort de récupération. Un léger rinçage dans l'eau qui a déjà servi à laver la vaisselle est tellement simple...
- Enlever les bouchons et couvercles des contenants de plastique ou de verre. Le bouchon ou le couvercle n'est généralement pas fabriqué avec la même matière que le contenant. Puisque nous enlevons les bouchons pour rincer le contenant, pourquoi les remettre ?
- Retirer le journal et les dépliants publicitaires du publi-sac. Il faut se rappeler que le plastique et le papier journal ne sont pas dirigés vers le même recycleur. Le centre de tri reçoit des milliers de publi-sacs tous les jours et les employés doivent les vider de leur contenu pour séparer les matières. Individuellement, nous n'avons qu'un seul publi-sac à prendre en charge !
- De nombreux objets non recyclables sont reçus. Le plastique est la catégorie de matière où il y a le plus d'erreurs. Il existe une multitude de mélanges de plastique mais seulement six catégories sont actuellement récupérées. Chercher le logo constitué de trois flèches en forme de triangle avec un numéro à l'intérieur variant de 1 à 7. Les catégories récupérées sont les #1, 2, 3, 4, 5 et 7. De plus, les meubles de PVC, les boyaux d'arrosage, le filage électrique, les résidus de bois ne doivent pas être déposés dans le bac de recyclage puisqu'ils seront redirigés vers l'enfouissement. Certaines de ces matières étant tout de même valorisables, il est préférable de les apporter à l'écocentre lorsqu'il y a une certaine valeur.

Grâce à votre collaboration, il sera facile d'améliorer la gestion de nos matières recyclables.

Bonne collecte sélective !

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
450 774-2350



« FAITES EXPLOSER LE TAUX DE PARTICIPATION » Collectes des résidus domestiques dangereux de septembre !

Saint-Hyacinthe, le lundi 4 août 2014 – Comme par les années passées, trois collectes de résidus domestiques dangereux (RDD) se tiendront à nouveau en septembre.

En 2014, les collectes de RDD automnales auront lieu :

- le samedi 6 septembre à Saint-Hyacinthe devant le stade L.-P.-Gaucher, de 8h30 à 16h30
- le samedi 13 septembre à Saint-Jude, au centre communautaire, de 7h30 à 11h30
- le samedi 13 septembre à Acton Vale, près de l'aréna, de 13h30 à 17h30

Cette collecte est organisée par la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et est exclusivement réservée à tous les résidants de ses municipalités membres qui sont invités à mettre de côté leurs résidus dès maintenant et à profiter de ce service gratuit (preuve de résidence requise).

Les RDD sont principalement constitués de produits servant à l'entretien des piscines, pesticides, engrais, décapants, solvants, vernis, peintures, combustibles, batteries, aérosols, détachants, huiles usées, antigel et autres produits toxiques domestiques. S'ils sont jetés avec les ordures ménagères, ils endommagent de façon irréparable l'environnement.

*** RÉSIDUS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES ***

Vous pouvez également y apporter vos équipements informatiques ou électroniques désuets qui seront pris en charge par une firme spécialisée.

Le succès de la collecte à trois voies nous démontre bien que les citoyens sont de plus en plus sensibles à une gestion écologique de leurs résidus domestiques. Malheureusement, on oublie trop souvent les risques de contamination des lieux d'enfouissement et de la nappe phréatique, liés à l'enfouissement des RDD. Leur nom le rappelle, ces produits sont dangereux.

Seuls les résidus dangereux provenant d'usages domestiques sont acceptés et aucun produit liquide ne pourra être transvidé sur place.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
www.regiedesdechets.qc.ca

DES SERVICES DE RÉCUPÉRATION À L'ANNÉE... GRATUITS !

Saint-Hyacinthe, 14 juillet 2014 – Dans notre région, il existe plusieurs services permanents et gratuits de récupération des matières résiduelles. En effet, divers produits possèdent encore une certaine valeur ou demandent une gestion particulière pour protéger l'environnement et conséquemment, ceux-ci sont récupérés par nos marchands régionaux.

Voici une liste sommaire de ces produits et des endroits où vous pouvez en disposer :

PRODUITS	ENDROITS
Ampoules fluocompactes	Recyclage LRA et RONA
Batteries de véhicules	UAP pièces d'auto et Canadian Tire
Cartouches d'imprimantes	Recyclage LRA, Recymask et Fondation MIRA
Contenants vides de pesticides	COOP et centres d'engrais
Huiles usées	Canadian Tire, Monsieur Muffler, Véolia à Saint-Hyacinthe et écocentres de la Régie
Résidus de peinture	RONA, BMR et écocentres de la Régie
Médicaments (incluant les seringues et aiguilles usagées)	La plupart des pharmacies
Piles domestiques usagées	Plusieurs municipalités membres de la Régie (Vérifier auprès de votre municipalité)
Piles rechargeables au nickel-cadmium	La Source et écocentres de la Régie
Pneus	Détaillants de pneus, garages et écocentres de la Régie
Ordinateurs, moniteurs, claviers, souris, etc.	Recyclage LRA, Recymask, Bureau en gros et écocentres de la Régie
Téléphones cellulaires, étuis et chargeurs	Recyclage LRA, Recymask, Fondation MIRA, la plupart des détaillants de téléphones cellulaires et écocentres de la Régie
Vieilles lunettes	La plupart des optométristes et opticiens et certains organismes communautaires

D'autres services de récupération peuvent être disponibles. Informez-vous auprès des commerces de la région sur les produits spécifiques qu'ils sont en mesure de récupérer.

La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains vous encourage à faire un petit geste de plus pour l'environnement puisque chaque geste, si petit soit-il, a une incidence positive.

Merci de votre collaboration !

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
www.regiedesdechets.qc.ca



LA RÉDUCTION À LA SOURCE... JE FAIS MA PART !

Saint-Hyacinthe, le 17 juillet 2014 – « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». Voici une expression que l'on entend régulièrement, dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Bien que globalement, les résultats des collectes effectuées sur le territoire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains soient dignes de mention, il est important de se rappeler qu'il faut prioriser le premier « R » des 3RVE, soit la réduction à la source.

Quels sont donc ces 3RVE qui sont le fondement même de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles? Il s'agit de la Réduction à la source, du Réemploi, du Recyclage, de la Valorisation et ultimement de l'Enfouissement. Ces méthodes de gestion des matières résiduelles doivent être privilégiées dans cet ordre si nous voulons être conséquents avec nos efforts de gestion des résidus que nous produisons. D'ailleurs, dans sa plus récente politique gouvernementale, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs réitère ce principe des 3RVE et rappelle l'importance de la réduction à la source.

En effet, celle-ci demeure le premier des 3RVE et celui pour lequel les citoyens sont le plus laissés à eux-mêmes et à leur conscience environnementale. Bien qu'il soit de plus en plus habituel d'apporter son sac réutilisable lorsque l'on fait des courses, notamment à l'épicerie, il est tout aussi recommandé de prioriser l'achat de produits dont l'emballage est limité, notamment en se procurant des denrées en vrac à l'épicerie. Que penser de la quantité industrielle de bouteilles d'eau mises en marché qui pourrait facilement être réduite par l'utilisation de bouteilles réutilisables.

Un resserrement des lois relatives à l'emballage aura certainement pour effet de motiver les entreprises à faire mieux, notamment en réduisant l'utilisation de styromousse ou de polystyrène lors de l'emballage de leurs produits. Cependant, un achat responsable de ces produits favorisera également une sensibilisation accrue des entreprises concernées.

De plus, la Régie et diverses entreprises de la région ont mis en place, au cours des dernières années, des services performants et accessibles pour le recyclage, la valorisation et ultimement, l'enfouissement responsable des matières résiduelles (collectes de matières recyclables, organiques, résidus domestiques dangereux et écocentres). Quant au réemploi, plusieurs organismes situés sur notre territoire effectuent un excellent travail. Il ne faut pas hésiter, lorsqu'on veut disposer de biens qui sont encore en bon état d'utilisation, à les offrir à ces organismes pour le plus grand intérêt de la population.

L'augmentation constante du niveau de consommation de la population contribue à réduire l'impact du volume de matières détournées de l'enfouissement puisque malgré l'augmentation nette des matières récupérées ou valorisées, la quantité de ce qui est dirigé vers les lieux d'enfouissement augmente également au fil des ans. En posant des gestes concrets favorisant la réduction à la source, nous contribuons directement à la réduction globale du volume de déchets générés.

« SOYONS ÉCORESPONSABLES ! »

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à nous rejoindre à la Régie au 450 774-2350 ou à téléphoner à votre municipalité.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
riam@ntic.qc.ca

Récupérons le carton via la collecte sélective !

Saint-Hyacinthe, le 4 août 2014 – Tous les citoyens des municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains sont invités à utiliser leur bac vert destiné à la collecte sélective des matières recyclables pour assurer la récupération du carton.

L'espace destiné à accueillir les boîtes de carton aux écocentres d'Acton Vale et de Saint-Hyacinthe étant limité, il est recommandé aux citoyens d'utiliser au maximum la collecte porte à porte. Chaque année, nous constatons que les citoyens utilisent grandement les écocentres pour disposer de leurs cartons les plus volumineux, notamment les boîtes de mobilier ou d'électroménagers, ce qui a pour effet d'augmenter l'achalandage aux écocentres et indirectement, le temps d'attente pour y accéder.

La Régie souhaite rappeler à toute la population des municipalités membres que les écocentres doivent prioritairement être utilisés pour les matières qui ne peuvent être récupérées par l'entremise du service de collecte porte à porte. En ce qui concerne les boîtes de carton, il peut être facile de les plier ou de les couper en morceaux et de les placer dans le bac vert. Il est également possible de demander aux livreurs des gros articles de reprendre les boîtes d'emballage avant de quitter. Ce service est habituellement offert par la majorité des compagnies de livraison.

La Régie remercie tous les citoyens de leur collaboration et les encourage à poursuivre leur excellente participation aux divers services de gestion des matières résiduelles offerts sur le territoire.

Pour toute information, n'hésitez pas à appeler la Régie au 450 774-2350.

- 30 -

Source : Réjean Pion, directeur général
riam@ntic.qc.ca

Service de transport collectif régional

Vous avez besoin de transport?

La MRC des Maskoutains vous rappelle qu'elle offre le service de transport collectif régional. Ce service est offert à la population par les places disponibles dans les véhicules de transport adapté et pour votre territoire également par les places disponibles en transport scolaire.

Qui peut utiliser le transport collectif?

Toute personne résidant sur le territoire de la MRC des Maskoutains qui a besoin de transport et qui n'est pas admissible au service de transport adapté peut utiliser le service de transport collectif régional. Il faut cependant avoir complété un formulaire d'inscription avant de pouvoir utiliser le service. Le traitement du dossier par la MRC des Maskoutains est gratuit.

Fonctionnement :

Le service de transport collectif dessert les municipalités sur des heures de base, a priori, soit un aller le matin et un retour en après-midi, du lundi au vendredi. Le service fonctionne par des points d'embarquement et de débarquement prédéterminés appelés « points de chute » ou chemin faisant si le véhicule passe devant ou non loin de votre domicile. D'autres possibilités peuvent également s'offrir à vous en demi-journée du lundi au vendredi, si l'achalandage le permet. Le coût d'utilisation est déterminé selon la zone de desserte et tel que prévu à la grille tarifaire.

Passé écolo du Cégep de Saint-Hyacinthe :

Nous rappelons que les étudiants inscrits aux programmes réguliers du Cégep de Saint-Hyacinthe ou de l'école Vatel bénéficient du projet de la passe écolo et peuvent utiliser sans frais ce service dans le cadre de leurs études.

Pour de plus amples informations :

Par téléphone, 450 774-3173

Par courriel, tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Site Internet, www.mrcmaskoutains.qc.ca



Le transport collectif
a une place pour **VOUS!**



Ce service de la MRC est offert chez vous. Communiquez avec nous!



450.774.3173
www.mrcmaskoutains.qc.ca

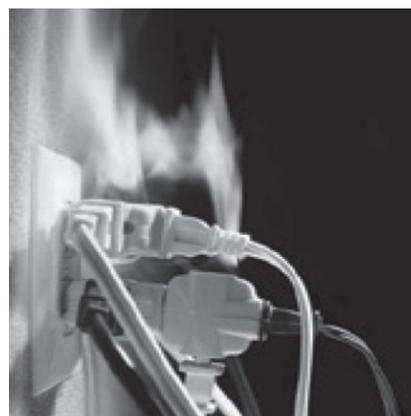
SOYEZ BRANCHÉ SUR VOTRE SÉCURITÉ !

PEUT-ON BRANCHER PLUSIEURS APPAREILS SUR LA MÊME PRISE DE COURANT ?

Un circuit électrique de 15 ampères (120 volts) peut comprendre jusqu'à 8 prises de courant. Vous pouvez y brancher des appareils électriques cumulant 1440 watts maximum (Utilisation à 80%)

- Faites installer des prises additionnelles par un maître électricien si une rallonge ou une prise multiple est nécessaire en permanence.
- Tirez sur la fiche pour débrancher un appareil et non sur le câble.
- Ne coupez pas la troisième dent d'une fiche, elle est nécessaire pour la mise à la terre de l'appareil.
- Assurez-vous que les prises de courant de la salle de bain et celles de l'extérieur possèdent un disjoncteur intégré. Les prises de courant extérieures doivent aussi posséder un couvert protecteur.
- Assurez-vous qu'aucune fiche n'est coincée ou écrasée derrière un meuble.
- Ne branchez sur des prises multiples que des appareils à faible consommation comme une lampe de table, un radio-réveil ou la télévision.

**AVANT D'EMMENAGER DANS UNE NOUVELLE
HABITATION, ASSUREZ-VOUS QUE LES PRISES
ÉLECTRIQUES RENCONTRENT VOS BESOINS EN
ÉLECTRICITÉ...**





PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT, dûment convoquée et tenue le 12 août 2014 à 19h30, à l'endroit habituel des séances du conseil sous la présidence de monsieur le maire Yves Petit.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Louise Forest et messieurs André Lévesque, Réjean Rajotte, Michel Brouillard et madame Hélène Dufault formant le quorum.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

ÉTAIT ABSENT : Monsieur Stéphane Hébert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro 208-08-2014

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'accepter l'ordre du jour :

EN AJOUTANT :

- 7.5 Embauche – pompier volontaire
- 7.6 Déménagement du séchoir – service incendie
- 10.8 Tolérance – Hydro-Québec au 388 rue céline-rajotte

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution numéro 209-08-2014

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2014.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

5. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

- Reboisement halte routière

- Deux (2) avis publics de la MRC à afficher

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 COMPTES À PAYER

Résolution numéro 210-08-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre le paiement des comptes selon la liste qui a été remise aux conseillers, datée du 8 juillet 2014.

- Comptes pour approbation : 14 663,38\$
- Salaires : 37 210,67\$
- Comptes à payer : 80 703,24\$

et de prendre acte du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je, soussignée, Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 8 juillet 2014, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer.

Véronique Piché,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

6.2 DIVERS RAPPORTS DE M. LE MAIRE

- Rencontre avec le MTQ pour le détour de la route 224 (pont fermé à Saint-Simon)
- Acceptation du ministère de l'environnement pour modifier l'usine de filtration de l'eau potable.

6.3 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2014

Aucun transfert budgétaire nécessaire.

6.4 COLLOQUE DE ZONE – LE 19 SEPTEMBRE 2013

Résolution numéro 211-08-2014

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que Véronique Piché, directrice générale s'inscrive au colloque de zone donné par l'ADMQ au coût de 150,00\$ pour septembre prochain qui aura lieu au Mont Saint-Hilaire. Le coût de ce colloque et les frais encourus lui soient remboursés.

6.5 NOMINATION OMH

Résolution numéro 212-08-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par André Lévesque, il est résolu, à l'unanimité, de nommer madame Louise Forest pour siéger sur le comité de l'OMH.

6.6 DÉMISSION – ISABELLE BELVAL

Résolution numéro 213-08-2014

Considérant qu'Isabelle Belval a donné sa démission en date du 7 août 2014;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, que le conseil municipal accepte la démission de madame Isabelle Belval.

Sur ce, prendre note que madame Belval reste toujours en poste du côté des incendies.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 RAPPORT SERVICE INCENDIE

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport du service incendie pour le mois de juillet 2014.

7.2 ACHATS DU SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 214-08-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

- 3 radios mobile à 485\$/chq.
1 672,99\$ (avec taxes)
- 3 batteries pour radio mobiles
72\$/chq. 248,35\$ (avec taxes)
- 1 paquet de collants pour casque
90,00\$ (avant taxes)
- 1 marche pied
975,00\$ (avant taxes) *

*La dépense du marche pied, sera imputée au fonds de roulement sur cinq (5) ans comme le camion et la carrosserie.

7.3 INSTALLATION LICENCE - PREMIÈRE LIGNE

Résolution numéro 215-08-2014

Considérant que la secrétaire-réceptionniste doit utiliser le logiciel Première ligne;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Réjean Rajotte, il est résolu, à l'unanimité, de permettre l'installation de la licence sur le poste informatique de la secrétaire-réceptionniste au coût de 75,00\$ avant taxes.

7.4 FORMATION LOGICIEL - PREMIÈRE LIGNE

Résolution numéro 216-08-2014

Considérant le besoin en formation sur le logiciel Première Ligne;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de permettre à 4 personnes (directrice générale, secrétaire-réceptionniste, directeur des incendies et un lieutenant) de suivre la formation du logiciel Première Ligne au coût total de 1 360,00\$ avant taxes pour tous les participants.

7.5 EMBAUCHE – POMPIER VOLONTAIRE

Résolution numéro 217-08-2014

Considérant la recommandation du service incendie afin d'engager monsieur Jonathan Desmarais comme pompier volontaire;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, que monsieur Jonathan Desmarais soit engagé comme pompier volontaire au sein du Service des incendies de Sainte-Hélène-de-Bagot.

7.6 DÉMÉNAGEMENT DU SÉCHOIR – SERVICE INCENDIE

Résolution numéro 218-08-2014

Considérant la futur venue du nouveau camion de pompier (rescue) au service des incendies;

Considérant les dimensions du nouveau camion incendie;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de faire déplacer un séchoir dans le garage des incendies. Ce déplacement va requérir les services d'un électricien et d'un ferblantier.

8. SERVICES PUBLICS

8.1 RAPPORT DES SERVICES PUBLICS

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport des services publics pour le mois de juillet 2014.

8.2 ACHATS DES SERVICES PUBLICS

Résolution numéro 219-08-2014

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest, il est résolu, à l'unanimité, de permettre les achats suivants :

- 1 bêcheuse mécanique
300,00\$ (avec taxes)
- 1 jauge
175,00\$ (avec taxes)
- Accotement 2^e Rang
20 000,00\$ (avec taxes)
- Asphalte
15 000,00\$ (avec taxes)
- Fauchage de branches
1 500,00\$ (avec taxes)

8.3 EMBAUCHE : JOURNALIER – TRAVAUX PUBLICS

Résolution numéro 220-08-2014

Considérant la résolution 200-07-2014

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, d'engager monsieur Maxime Bolestridge au poste de journalier aux travaux publics. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tous documents relatifs à cette embauche.

Monsieur Bolestridge sera en poste le 25 août 2014.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 RÉGIE DES DÉCHETS

Aucun rapport.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de juillet 2014.

10.2 ADJUDICATION D'UN CONTRAT – PERRONS DU PRESBYTÈRE

Résolution numéro 221-08-2014

Considérant la résolution 202-07-2014 ;

Considérant l'ouverture des enveloppes le jeudi 7 août 2014 à 11h05 au bureau municipal :

- Construction Patrick Roy
24 846,31\$ avant taxes
- Centre de Rénovation AL
16 058,00\$ avant taxes

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par André Lévesque il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le contrat à Centre de Rénovation AL, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme au coût de 16 058,00\$ avant taxes pour la fabrication/installation des rampes, escaliers et treillis extérieurs au 670, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot.

10.3 ADJUDICATION D'UN CONTRAT – FENESTRATION DU PRESBYTÈRE

Résolution numéro 222-08-2014

Considérant la résolution 203-07-2014 ;

Considérant l'ouverture des enveloppes le jeudi 7 août 2014 à 11h05 :

- Rimico
21 695,24\$ avant taxes
- Construction Patrick Roy
27 216,73\$ avant taxes
- Centre de Rénovation AL
21 450,00\$ avant taxes

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte il est résolu, à l'unanimité, d'octroyer le contrat à Centre de Rénovation AL, celui-ci étant le plus bas soumissionnaire conforme au coût de 21 450,00\$ avant taxes pour le remplacement de la fenestration au 670, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot.

Le conseiller, Michel Brouillard, se retire mentionnant qu'il est en conflit d'intérêts pour les deux (2) points suivants.

10.4 VENTE TERRAIN COMMERCIAL – PARC INDUSTRIEL

Résolution numéro 223-08-2014

Considérant que la municipalité a des terrains commerciaux à vendre dans le parc industriel;

Considérant que la vente touche une partie du lot 5 487 964;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par Louise Forest il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la promesse d'achat.

10.5 VENTE TERRAIN COMMERCIAL – PARC INDUSTRIEL

Résolution numéro 224-08-2014

Considérant que la municipalité a des terrains commerciaux à vendre dans le parc industriel;

Considérant que la vente touche une partie du lot 5 487 964;

Sur proposition d'Hélène Dufault, appuyée par Louise Forest il est résolu, à l'unanimité, d'autoriser le maire et la directrice générale à signer la promesse d'achat.

Le conseiller Michel Brouillard reprend son siège.

10.6 VENTE CHEMIN PUBLIC

Résolution numéro 225-08-2014

Considérant que Canards des Monts inc. a l'intention d'agrandir sa production du côté sud du 4^e Rang;

Considérant que le lot 1 960 044, propriété de la municipalité, traverse les lots appartenant à Canards des Monts inc. du côté sud du 4^e Rang;

Considérant que Canards des Monts inc. représenté par monsieur Serge Delaunay, veut se porter acquéreur du lot 1 960 044 propriété de la municipalité;

Sur proposition de Michel Brouillard, appuyée par Réjean Rajotte il est résolu, à l'unanimité, de vendre le lot 1 960 044 propriété de la municipalité à Canard des Monts inc. au coût de 0,10\$ le pied carré. Les frais du notaire, la taxe de mutation et autres, seront au frais de l'acheteur.

10.7 RÉNOVATION - OTJ

Résolution numéro 226-08-2014

Considérant que plusieurs travaux de rénovation sont à effectuer à l'OTJ;

Considérant que nos règlements municipaux sur les édifices publics;

Considérant la nature des travaux;

Sur proposition de Réjean Rajotte, appuyée par André Lévesque il est résolu, à l'unanimité, d'engager un architecte pour effectuer un plan.

10.8 TOLÉRANCE - HYDRO-QUÉBEC AU 388 RUE CÉLINE-RAJOTTE

Résolution numéro 227-08-2014

Considérant que deux remises ont été construites en empiétant dans l'assiette de servitude d'Hydro-Québec et en non-conformité quant aux normes d'implantation du règlement de zonage;

Considérant qu'il était impossible de déplacer les deux (2) remises ailleurs sur le terrain faute d'espace;

Considérant que l'immeuble de six (6) logement étant localisé sur un terrain de coin comportant des marges de recul avant sur deux côtés;

Considérant une demande de dérogation mineure le ou vers le 9 décembre 2011;

Considérant les démarches effectuées auprès d'Hydro-Québec dès décembre 2011 pour obtenir l'acceptation de laisser les remises en place;

Considérant qu'aucune dérogation mineure n'a été accordée;

Considérant que la municipalité a accepté de tolérer la situation jusqu'à l'obtention d'une décision écrite d'Hydro-Québec;

Considérant qu'Hydro-Québec a exigé de 9219-0768 Québec inc. représentée par madame Nadine Moissonnier d'effectuer des travaux afin que les normes relatives au dégagement requis pour la sécurité publique soient respectées.

Considérant que les travaux requis ont été faits à la satisfaction d'Hydro-Québec;

Considérant la lettre d'Hydro-Québec en date du 15 juillet 2014, confirmant l'acceptation de tolérance des deux remises dans l'empiètement de l'assiette de servitude;

Sur proposition d'André Lévesque, appuyée par Réjean Rajotte il est résolu, à l'unanimité, que la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot accorde une tolérance à l'égard de la non-conformité des normes d'implantation des deux remises tant et aussi longtemps qu'Hydro-Québec accepte la tolérance desdits empiètements dans l'assiette de servitude.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DES LOISIRS

M. Réjean Rajotte nous informe sur les loisirs. Il est noté au présent procès-verbal le dépôt du rapport des loisirs pour le mois de juillet 2014.

12. SUJETS DIVERS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser des questions.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro 228-08-2014

Sur proposition de Michel Brouillard, il est résolu, à l'unanimité, de lever la séance à 24h05.

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Yves Petit, maire

Véronique Piché, directrice générale et secrétaire-trésorière

Nos professionnels

Buffet Benoit

Buffet chaud et froid pour toutes occasions

*Personnalisez votre buffet avec nos à côtés,
il nous fera plaisir de satisfaire vos papilles.*



70, route Quintal, Saint-Liboire J0H 1R0

courriel : bernardbenoit@hotmail.ca • Bernard: 450-793-2010 • Patrick : 450-230-5007

Pour vendre... ou acheter!



ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES ML

AGENCE IMMOBILIÈRE

*Vos complices
immobiliers!*

100
ANS
DEPUIS 1913



ISRAËL LUSSIER

COURTIER IMMOBILIER • www.israelussier.com

450 230-4688



MARTIN LUSSIER

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ • www.martinlussier.com

450 230-6667

ALAIN CASAVANT
TIRAGE DE JOINTS INC

RBQ : 5647-4810-01



RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Tirage de joints
- Pose de gypse

1210, 11^e Rang, St-Eugène QC J0C 1J0

Tél. : 819 396-2672

Cell. : 514 208-6848

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Bureau de circonscription

1072, rue Dubois, Acton Vale (Québec) J0H 1A0

Téléphone : 450 546-3251

Télécopieur : 450 546-5794

Sans frais : 1 800 969-3793

Andre.Lamontagne.John@assnat.qc.ca



André Lamontagne

Député de Johnson

Journal réalisé par *Raymond Cartier* enr.



Le Bagotier

Procès-verbal • Nouvelles des organismes • Nos places d'affaires

Vous voulez un espace...

Pour vos besoins en imprimerie, communiquez avec *Raymond Cartier*.

450 768-5085

raymondcartier@hotmail.com

Relais Routier Petit Truck Stop
 Luc Chicoine

549, 3^e rang, Ste-Hélène, Québec J0H 1M0
 (Autoroute 20, sortie 152)

T.450 791-2771
F.450 791-2882

- Ouvert 24 heures sur semaine
- Restaurant • Terrasse
- SERVICE RAPIDE • Spéciaux du jour
- Salle de repos • Douche

Resto Relais Routier 152
Truck Stop
Kathou

545, 3^e rang, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0

AAQ ACCESSOIRES AUTOMOBILES DU QUÉBEC inc.

Stéphan Hébert Président
 Antirouille • Pièces : carrosserie, mécanique et remorque

Vente - Pièces et Service

791, rue Pau-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
Tél. : 450 381-1100 Fax : 450 381-1101
 aaq@sogetel.net

ROULOTTES A.S. LÉVESQUE
 www.roulotte.ca

Ste-Hélène
 (450) 791-2727

Vente neufs et usagés
 Échange – Pièces – Réparation – Service

430, rue Couture, (sortie 152 de l'autoroute 20) Ste-Hélène

TRANSPORT ALAIN FOREST

PIERRE • SABLE • TERRE • EXCAVATION

336, 2^e Rang, Sainte-Hélène (Québec) J0H 1M0
 Tél. : (450) 791-2875 • Cell. : (450) 779-2220

450-791-2144

Coiffure pour Elle et Lui

Salon Francine Fluet Ent.

526, 3^e rang
 Ste-Hélène de Bagot
 J0H 1M0

TRANSPORT Benoît LAFLEUR inc.

274, 5^e Avenue, Ste-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0
 Cell. : 450-278-5322 • Tél. : 450-791-2128
 Fax : 450-791-2702

Marcel et Paul-André Bouthillette senc.
 Agent Ultramar
 Produits pétroliers

450-791-2462 • 450-773-2854 • 888-791-2462
 277- Sième Avenue, Ste-Hélène-de-Bagot, Qc. J0H 1M0

MARC-ÉTIENNE GAUTHIER
 Franchisé Saint-Hyacinthe et les environs
 Cell. 450 513-0100
 Votre conseiller en nutrition animale

Rabais de 5 \$ sur la première commande

Nourriture & accessoires
 Livraison à domicile gratuite

Courriel : maretgau@hotmail.com

Irrigation Marcel Girard et fils inc.
 Efficacité & Expérience DEPUIS 1987

Henrico : 450.278-2435
 Cell. Guy : 450.278.2432
 Cell. Gilles : 450.278.2431

521, Rg Ste-Hélène
 Ste-Hélène Qc J0H 1M0



Spécialités
 Projet clé en main
 Pose de portes et fenêtres
 Revêtement extérieur
 Maison Novoclimat
 Garantie Maison Neuve
 Installation de murs et de planchers préfabriqués

QUALITÉ SERVICE

RBQ 8348-4337-09

865, Paul-Lussier, Ste-Hélène, Qc J0H 1M0
 Tél.: 450 791.2221 Fax: 450 480.2000

GARAGE C. Hébert inc.



538, 3^e Rang, St-Hélène de Bagot, Qc J0H 1M0

ALAIN HÉBERT, PRÉS.



Centre de recyclage
 Autos usagées
 Pièces usagées

Tél. : (450) 791-2627
 1-800-667-4973
 Fax : (450) 791-2080



L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (ABATTOIR)

Propriétaires
 Antonio Filice
 Mario Cote

428 rue Hébert
 STE-HÉLÈNE DE BAGOT
 Cté Johnson, Qc J0H 1M0

Tél.: (450) 791-2630
 Fax : (450) 791-2968



Complice de votre quotidien!

Daniel Croteau
 Épicer, propriétaire

MARCHE RICHELIEU

Marché Ste-Hélène
 685, rue Principale
 Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0
 Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823

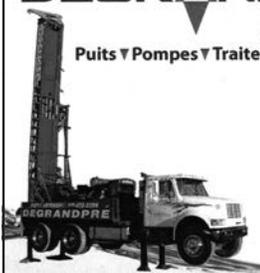
DEGRANDPRÉ



Puits artésiens
 Puits P Pompes Traitement d'eau

Drummondville : 819 472-3286
 Victoriaville : 819 740-9110
 Fax : 819 472-7402

info@degrandprepuits.com RBQ : 8335-7996-13
 5224, boul. St-Joseph, Drummondville (QC) J2A 3V9




Acupunctrice
 Membre de l'ordre professionnel des acupuncteurs du Québec

Téléphone: 450 261-7917
 isabellelebrunac@yahoo.com

Bonjour à tous,

Je me présente, Isabelle Lebrun, acupunctrice. Voilà maintenant 13 ans que je pratique l'acupuncture. C'est avec plaisir que je vous annonce que des services d'acupuncture sont maintenant disponibles près de chez vous dans le secteur Ste-Rosalie. En espérant vous rencontrer et répondre à vos besoins.

Au plaisir !

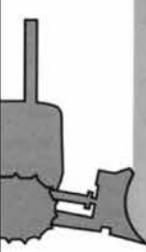
Isabelle Lebrun
 15 600, Grand Rang St-François
 St-Hyacinthe, Québec J2T 5H1
 9155, 2e rang
 St-Hyacinthe, Québec J2R 1W3
 (secteur Ste-Rosalie)



Luc Déry
 terrassement excavation inc.

- Pelle
- Boureur (Bulldozer)
- Rouleau compacteur
- Contrôle laser

780, rue Principale, Ste-Hélène
 Tél.: (450) 791-2154



ÉBÉNISTERIE Sainte-Hélène

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Armoires de cuisine, salle de bain et meubles
- Fabrication sur mesure
- Reparation, décapage et finition

Clément Lapierre
 PROPRIÉTAIRE

450.791.2633
 432, 2^e rue Ste-Hélène [Qc] J0H 1M0

Depuis plus de 25 ans!



Étude notariale
Isabelle Chabot inc.

Notaire & Conseillère juridique



785, rue Principale
 Ste-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0
 Tél.: (450) 791-2785 / Télécopieur: (450) 791-2788

courriel: ichabot@notarius.net www.isabellechabot.com



337, 3^e rang
 Sainte-Hélène
 QC J0H 1M0

Débosselage Peinture

- Anti-rouille
- Redressement de châssis
- Pose de pare-brise
- Estimation d'assurance

450.791.2217 FAX: 450.791.2219



Pierre-Yves Martin
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

770, RUE PAUL-LUSSIER,
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT
J0H 1M0

TÉL : (450) 778-7271
Pagette : (450) 223-8818

DF COFFRAGES INC.
RESIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

DAVID FLUET
MARTIN FLUET
PROPRIÉTAIRES

- FONDATION DE TOUTS GENRES
- DALLE DE PLANCHER
- SOLAGE
- MINI EXCAVATION
- GRUE 65'
- GESTION DE PROJETS

R.R.D. 48251-6192-04

775, rue Paul-Lussier, Local 240
Ste-Hélène (QUÉBEC) J0H 1M0

TÉL. 450.888.1313

FERME-RÉSIDENCE-COMMERCE-INDUSTRIE
TENSION PARASITE AGRICOLE

GÉRARD DION & FILS INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Dany Grenier
Jerry Filion
Sainte-Hélène

Cell.: (450) 223-4481
1-800-808-4481
Tél.: (450) 793-4481

Pierre et Serge Dion
Saint-Liboire

Clinique Laser

Carmen Beaudoin
Infirmière Auxiliaire

- Traitement anti-stress
- Épilation Laser homme et femme
- Extension de cils
- Cesser de fumer en 1 heure
- Certificat cadeau

1980, rue des cascades, Saint-Hyacinthe, J2S 3J5
450.250.5523

Raymond Chabot Grant Thornton
L'instinct de la croissance™

Patrick Marion, CPA, CA
Associé

Cell. : 819 314-1499
marion.patrick@rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 102
330, rue Cormier
Drummondville (Québec) J2C 8B3

Tél. : 819 477-7977
Télé. : 819 477-7799
www.rcgt.com

Comptables professionnels agréés
Membre de Grant Thornton International Ltd

SYLVESTRE & ASSOCIES
AVOCATS S.E.N.C.

Me Maryse Dubé, avocate
1600, Girouard Ouest, bur. 236
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z8

Bureau: (450) 773-8445
Montréal: (514) 866-8445
Télécopieur: (450) 773-2112
Courriel: etude@avocatssylvestre.ca

FERME Le Champ Plein
Bleuetière

Daniel Beaucauge et Carole Lanoie, propriétaires

325, 3e rang Sainte-Hélène-de-Bagot Qc J0H1M0
Tél.: 450 791-2055 (domicile) Cell.: 450 888-3143

PAYSAGEMENT Lapierre

Patrick Lapierre
Tél.: 450.791.2765
Cell.: 450.278.2765

624, 2^e rue
Ste-Hélène, Qc
J0H 1M0

- Entretien complet
- Pavé-Uni
- Conception & réalisation d'aménagement paysager
- Terrassement
- Muret
- Plantation
- Déneigement

Paul Biron B.A.L.L.
Avocat

150, rue Marchand, bureau 101
Drummondville (Québec) J2C 4N1
Téléphone : (819) 477-8741
Télécopieur : (819) 477-7166
Courrier électronique : paulbironavocat@cgocable.ca

ROYAL LEPAGE
MULTI-SERVICES
Agence immobilière

Martin Daigle
Courtier immobilier

Cell. : 450-230-1113
Bur. : 450-252-8888
Fax : 450-774-4274
mdaigle@royallepage.ca
www.martindaigle.com

1385, av. Choquette, Saint-Hyacinthe (QC) J2S 6E9

LE RANCH DES PETITS AMIS inc.

Sortie 152, autoroute 20
273, rue Edgar, Ste-Hélène de Bagot
J0H 1M0

(450) 791-2239
www.ranchdespetitsamis.com

- Équitation par le jeu
- Demi-pension
- Forfait carroussel
- Programme P'tit Trot



Ouvert sur réservation

La Coop

Sainte-Hélène



Matériaux de construction | Quincaillerie | Peinture | Moulées
Engrais | Semences | Herbicides | Centre de jardin

655, Principale
Ste-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
Tél. : 450.791.2666
Sans frais 1.800.567.5605
Télé. : 450.791.2278
Site Web : coopste-helene.qc.ca



Les Serres St-Eugène

- Confections personnalisées d'annuelles
- Vivaces
- Arbustes

Service d'entretien et réalisation d'aménagement paysager

Robert Normand

1628, rang Brodeur, St-Eugène de Grantham (Québec) J0C 1J0
Tél. : (819) 396-2743 - Fax : (819) 396-3820 - r.normand@explornet.ca

LAVAGE ET EXTERMINATION

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE

Andre

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours



Technicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314
Paget: (450) 223-7223

358, Notre-Dame, Saint-Hugues



Centre de Rénovation A.L. Inc. Vitrerie Maskoutaine Serrurerie A.L. Inc.

2740, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe QC
J2R 1P8

Tél. : 450 773-3408
Fax : 450 773-9753

André Leroux
Président
RBQ 2310-0340-16



D ÉCO - DESIGN

Sophie Joubert
propriétaire, décoratrice designer

Services complets de décoration
& d'aménagement intérieur

450 791-2328
sur rendez-vous



Excavation Terrassement Résidentiel

Service de mini-pelle
RBQ: 5618-5432-01

- Nivelage de terrain
- Terre de remplissage
- Terre de finition
- Gravier

Benoît Blanchard
450-778-7899



Lise Guillemette

Orthothérapeute

Tél.: 450.794.2900

491 St-François, St-Hugues, J0H 1N0



www.coopauxpittissoins.com

450 771-0605



aimé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



jeunes familles...

Nouveau

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



LaForce Mécanique

Entretien et réparation automobiles

Mathieu Laforce
Technicien automobile

844 rue Paul-Lussier
Ste-Hélène (Qc) J0H 1M0
laforcemecanique@hotmail.ca

450-381-AUTO (2886)



Tournoi de golf Défi Haïti



Pour une dixième année consécutive, un tournoi de golf fut organisé au Club de golf d'Acton Vale le 5 juillet dernier, suivi d'un pique-nique à Sainte-Hélène organisé par la famille Legendre, afin d'amasser des fonds pour Haïti. Joël Legendre, neveu de Soeur Marielle Legendre, qui ne manque jamais l'occasion de renouer avec ses racines, a également participé à l'événement qui a permis d'amasser la somme de **12 735,50 \$**.

Les Caisses de la Rivière Noire, de Saint-Théodore d'Acton et de la Seigneurie de Ramezay, principaux commanditaires à la levée de fonds, ont remis un montant de 1 000 \$.

Sur la photo : Normand Choquette, directeur général de la Caisse Desjardins de la Seigneurie de Ramezay, Michel Brouillard représentant de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, Pierre Picard et Marie-France Reid, président et directrice générale de la Caisse populaire de Saint-Théodore-d'Acton, Soeur Marielle Legendre, missionnaire depuis plus de 25 ans, l'animateur Joël Legendre, Benoit Touchette, directeur général de la Caisse populaire de la Rivière Noire et Robert Chevrier président de RCA Électrique.

Un concours qui fait des heureux !

Parmi tous les participants à notre Concours Automatisation et Épargne qui s'est déroulé dans nos 2 centres de services du 1^{er} mai au 30 juin dernier, nous avons procédé au tirage de 3 cadeaux dont voici les gagnants :

Félicitations aux gagnants !



Gagnante d'un GPS, M^{me} Josée Benoit accompagnée de M^{me} Sylvie Ouimet de la Caisse



Gagnante de téléphones sans fil, M^{me} Myriam Beaudry accompagnée de M^{me} Lorraine Lanoie de la Caisse



Gagnante d'une cafetière Keurig, M^{me} Gisèle Demeule Laliberté accompagnée de M^{me} Lorraine Lanoie de la Caisse

NOUS SOMMES

NOMBREUX À CROIRE À LA COOPÉRATION